

Règlement

Modern Classic Cup Suisse

Qualification nationale pour le
Championnat du monde
d'Aufguss



**MODERN CLASSIC
CUP**



**Schweizer
Sauna Bund**
Fédération suisse des saunas
Federazione Svizzera della Sauna

PRÉAMBULE	2
1. ORGANISATION ET RESPONSABILITÉ	2
2. CONDITIONS DE PARTICIPATION	2
3. INSCRIPTION	3
4. DISCIPLINE	3
5. EXIGENCES RELATIVES À L'AUFGUSS	3
5.1 Objectif et thème	3
5.2 Tenue vestimentaire	3
5.3 Parfums	4
5.4 Durée de l'aufguss	4
5.5 Accueil et introduction	4
5.6 Équipement	4
5.7 Musique et éclairage	5
6. PRÉPARATION ET DÉMONTAGE	5
7. CRITÈRES D'ÉVALUATION	5
7.1 Professionnalisme	5
7.2 Augmentation et répartition de la chaleur	6
7.3 Technique de ventilation (Wedeltechnik)	6
7.4 Compétence olfactive et dosage	6
7.5 Mise en œuvre et atmosphère	7
8. JURY	7
9. DISQUALIFICATION	7
10. QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE	8
11. CONDITIONS GÉNÉRALES	8
12. DISPOSITIONS FINALES	8

PRÉAMBULE

Le présent concours porte sur l'aufguss dit *Modern Classic*.

L'accent est mis sur l'aufguss de sauna classique, moderne et axé sur la santé, exécuté avec un haut niveau de compétence professionnelle.

L'aufguss Modern Classic se concentre sur :

- des techniques professionnelles classiques de maniement du linge
- une augmentation contrôlée de la chaleur et une répartition homogène de celle-ci
- une utilisation professionnelle des parfums
- une musique et un éclairage discrets et harmonieux

L'aufguss Modern Classic ne comporte aucun élément de spectacle et renonce volontairement aux mises en scène théâtrales. L'exécution se fait principalement à l'aide du linge de ventilation, complété de manière limitée par l'utilisation d'éventails.

1. ORGANISATION ET RESPONSABILITÉ

Le détenteur des droits, l'organisateur et l'entité responsable du Modern Classic Cup Suisse est la Fédération suisse des saunas (FSS).

Le lieu de la manifestation (therme ou installation de sauna) agit en tant qu'organisateur local et met à disposition l'infrastructure nécessaire ainsi que les conditions garantissant une exploitation sûre.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer les personnes qui :

- ont au moins 18 ans
- exercent comme maître-saunier·ère ou responsable d'aufguss dans une installation de sauna publique
- ont leur domicile ou leur lieu de travail en Suisse
- ne participent pas, la même année, à une qualification nationale Modern Classic Cup dans un autre pays

Les participantes doivent maîtriser l'aufguss classique avec d'excellentes techniques de ventilation, disposer de connaissances approfondies sur les parfums et garantir une exécution sûre de l'aufguss.

Justificatif de qualification

La qualification professionnelle est attestée par :

- une attestation de l'employeur confirmant l'activité en tant que responsable d'aufguss dans une installation de sauna publique ou
- un diplôme ou certificat reconnu issu d'une formation spécialisée en sauna (p. ex. formation associative ou équivalente)

3. INSCRIPTION

L'inscription s'effectue via le service officiel d'inscription défini par la Fédération suisse des saunas.

Tous les justificatifs requis doivent être transmis dans les délais impartis.

Les inscriptions incomplètes ou tardives peuvent être exclues du concours.

4. DISCIPLINE

Le Swiss Aufguss Cup – Modern Classic est organisé exclusivement comme :

- concours individuel (aufguss solo)

L'aufguss se déroule dans la cabine de sauna et est exécuté seul, sans assistance de personnes extérieures.

5. EXIGENCES RELATIVES À L'AUFGUSS

5.1 Objectif et thème

Les participantes communiquent par écrit à l'organisation, au plus tard trois semaines avant le concours :

- l'objectif poursuivi par l'aufguss
(p. ex. calme, détente, pleine conscience, convivialité)
- les parfums utilisés

5.2 Tenue vestimentaire

Pendant la prestation, une tenue de sauna classique doit être portée (p. ex. pestemal ou kilt).

Ne sont pas autorisés :

- les costumes
- les vêtements fortement synthétiques ou à caractère spectaculaire

5.3 Parfums

- uniquement des huiles essentielles naturelles et pures
- aucun parfum synthétique
- aucun cristal de menthol
- aucune boisson alcoolisée

Les parfums utilisés doivent être déclarés à l'avance dans les délais impartis.

5.4 Durée de l'aufguss

- durée minimale : 12 minutes
- durée maximale : 15 minutes
- durée recommandée : 14 minutes

L'aufguss commence avec la première action dans la cabine de sauna et se termine avec la salutation finale et la sortie de la cabine.

Un dépassement de la durée maximale peut être sanctionné conformément au règlement international.

5.5 Accueil et introduction

L'accueil et l'introduction :

- durée maximale : 90 secondes
- explication du thème, des parfums et des aspects de sécurité
- les consignes d'hygiène ne sont pas requises

5.6 Équipement

- seaux, louches, eau et glace sont fournis par l'organisateur
- les linges de ventilation et éventails doivent être apportés par les participant·e·s
- l'utilisation d'un éventail est autorisée pendant 2 minutes maximum

Ne sont pas autorisés :

- l'eau salée
- les fumigations
- le feu ouvert

5.7 Musique et éclairage

- la musique est autorisée si elle correspond au caractère de l'aufguss Modern Classic
- maximum trois morceaux de musique
- les fichiers musicaux doivent être transmis dans les délais impartis
- les droits d'auteur sont à clarifier par les participantes

L'éclairage est optionnel et doit être en adéquation avec le thème choisi.

6. PRÉPARATION ET DÉMONTAGE

- préparation dans la cabine de sauna : maximum 15 minutes
- démontage : maximum 15 minutes
- aucune assistance n'est autorisée lors de la préparation
- des aides sont autorisées lors du démontage

Les dépassements de temps peuvent être sanctionnés.

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation du Swiss Aufguss Cup – Modern Classic est effectuée conformément au catalogue international de points en vigueur du Championnat du monde d'Aufguss Modern Classic.

Les critères suivants décrivent les domaines d'évaluation et visent à garantir la transparence envers les participantes et les lieux d'organisation.

7.1 Professionnalisme

La participante transmet, par son attitude, son langage et son comportement, une image globale sûre, calme et professionnelle.

Sont notamment évalués :

- une présence souveraine et authentique
- une communication claire et calme avec les hôtes
- une introduction structurée et compréhensible
- le respect des cadres temporels prescrits
- un début et une fin clairement identifiables de l'aufguss
- une gestion professionnelle des situations imprévues

7.2 Augmentation et répartition de la chaleur

L'augmentation de la chaleur est contrôlée, progressive et compréhensible pour les hôtes.

Sont évalués :

- une augmentation progressive et agréable de la sensation thermique
- une répartition homogène de la chaleur dans la cabine
- la prise en compte des hôtes et du volume de la cabine
- l'évitement de toute surchauffe ou mise en danger
- une conclusion perceptible et harmonieuse de la dernière phase

7.3 Technique de ventilation

La participante démontre une maîtrise professionnelle des outils classiques de ventilation.

Sont évalués :

- une exécution propre et contrôlée des techniques classiques
- l'utilisation de grands et petits linges
- des transitions fluides entre les techniques
- l'adaptation rythmique des mouvements à la musique
- l'efficacité des techniques en lien avec la répartition de la chaleur

L'utilisation d'un éventail est autorisée, mais reste limitée dans le temps et subordonnée au caractère classique.

7.4 Compétence olfactive et dosage

Les parfums utilisés soutiennent l'aufguss sur les plans sensoriel et conceptuel.

Sont évalués :

- le choix d'huiles essentielles naturelles de haute qualité
- une combinaison et un enchaînement cohérents des parfums
- un dosage professionnel et sûr
- l'évitement de superpositions ou d'effets irritants
- une utilisation professionnelle de l'eau et de la glace

Les parfums doivent être déclarés à l'avance et utilisés de manière ciblée.

7.5 Mise en œuvre et atmosphère

L'aufguss crée une atmosphère globale agréable et adaptée à l'installation de bien-être.

Sont évalués :

- la mise en œuvre cohérente de l'objectif choisi
- l'interaction harmonieuse entre parfums, chaleur, techniques et musique
- l'utilisation discrète et pertinente de la musique et de l'éclairage optionnel
- le respect du caractère classique, non théâtral

L'aufguss apparaît cohérent, calme et authentique.

Remarque concernant l'évaluation

La pondération, l'attribution des points et les éventuelles déductions résultent exclusivement du catalogue international d'évaluation en vigueur du Championnat du monde d'Aufguss Modern Classic.

Celui-ci est contraignant pour la qualification suisse et remplace tout système national de notation.

8. JURY

- le jury se compose de trois à cinq jurées spécialisées
- tous les membres du jury disposent du même droit de vote
- au moins trois jurées évaluent l'aufguss dans la cabine de sauna

Les décisions du jury sont définitives.

9. DISQUALIFICATION

Une disqualification immédiate intervient en cas de :

- non-respect du règlement
- comportement mettant en danger la sécurité
- consommation d'alcool ou de substances envirantes avant la prestation
- non-respect du règlement intérieur et des règles de baignade

10. QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

La personne classée première du Swiss Aufguss Cup – Modern Classic se qualifie pour la participation au Championnat du monde d'Aufguss Modern Classic de la même année.

La qualification est valable uniquement pour l'année concernée et n'est pas transférable.

11. CONDITIONS GÉNÉRALES

- les frais de participation sont fixés séparément par la Fédération suisse des saunas
 - l'hébergement et le déplacement sont à la charge des participantes
 - les prises de vue photo et vidéo sont autorisées ; l'inscription vaut consentement
-

12. DISPOSITIONS FINALES

Le présent règlement se base sur le règlement international en vigueur du Championnat du monde d'Aufguss Modern Classic.

Des modifications restent réservées et seront communiquées en temps utile.